

# Les mémoires françaises de la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale

## Introduction :

### Fiche : 3 images représentant la mémoire de la guerre après la Libération

L'expérience de la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale, contrairement, à la Première, ne fut que marginalement celle d'un conflit armé : elle fut bien davantage marquée par l'Occupation, les persécutions contre les Juifs et opposants politiques. Dans le même temps, poursuivant le combat ou répondant à l'appel du 18 Juin 1940 lancé par De Gaulle, dans l'obscurité, se développa une résistance qui au fil du temps gagna en importance. La mémoire de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale porte la marque de cette ambivalence. Ce constat suggère l'ampleur des problèmes qui s'attachent à la définition de la mémoire française de la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale. Ces dernières années les débats mémoriels se sont multipliés (colonisation, esclavage...), on demande désormais aux historiens un devoir de mémoire : c'est-à-dire de fixer l'histoire d'un passé tragique voire de définir les responsables de crimes contre l'humanité. Les enjeux mémoriels posent des questions importantes aux historiens : doivent-ils et peuvent-ils se positionner dans les débats publics ? La question se pose alors de l'autonomie de l'histoire et de ses usages politiques et sociaux. La mémoire est un rapport subjectif au passé : elle est sélective et affective. Elle peut être individuelle (quand elle rapporte les souvenirs d'un individu) ou collective (quand elle cherche à perpétuer une certaine vision du passé d'un groupe social). L'histoire est une écriture (un récit) du passé qui respecte des méthodes de travail (qui vise à mettre à distance le caractère affectif des enjeux historiques) et qui vise à l'objectivité (méthode). **Comment se construit le rapport d'une société à son passé ? à ce qu'elle en retient ?**

## I – 1945 – fin des années 1960 : Des mémoires entre division et unité

### *1 – L'élaboration du mythe résistancialiste*

#### Fiche : la société française entre épuration et réconciliation

Dès la Libération de Paris, le général de Gaulle annonce clairement ce que sera la France de demain. Il faut refermer la « parenthèse de Vichy » et célébrer une France victorieuse qui s'est battue dès la première heure à ses côtés. Quant au régime, il est nul et non avvenu : ce n'était pas la France. La question de l'épuration devient centrale car il faut effacer les blessures ouvertes par Vichy, mais elle doit être limitée car la France a besoin de retrouver son unité et de ses cadres pour se reconstruire économiquement et politiquement. On distingue 2 types d'épuration : une spontanée et peu contrôlée et une épuration légale décidée par la justice. L'épuration sauvage s'accompagne de nombreux débordements collectifs et une épuration légale est rapidement organisée par le gouvernement provisoire. En novembre 1944, la Haute cour de Justice est mise en place pour juger les personnalités de Vichy : Pétain est condamné mais gracié par De Gaulle, Laval est exécuté. Au total, l'épuration légale est relativement modérée. Dès la Libération, une politique mémorielle commence donc à s'élaborer au sommet de l'Etat : le pouvoir doit effacer les séquelles de la guerre, de l'Occupation et du régime de Vichy. Cette politique vise à panser les plaies (indemniser les victimes, enterrer les morts...), mais aussi à offrir une interprétation admissible de ce qui venait de se passer. Le mythe d'une France unie et victorieuse dans le combat contre l'occupant commence à se construire. Ce choix est simple à comprendre : pour des raisons évidentes, les pouvoirs publics préfèrent capitaliser sur les résistances plutôt que de prendre le risque de rappeler la défaite, l'impuissance et pire la complicité avec l'occupant. Cette mémoire se construit sur une double négation. De Gaulle minore le rôle joué par les Alliés comme l'illustre le célèbre discours du 25 août 1944 : « Paris libéré par lui-même, libéré par son peuple et le concours de la France entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle ! ». Il nie d'autre part l'Etat français dont les crimes de Vichy sont tus. Le résistancialisme est alors de mise.

### *2- Des mémoires résistantes concurrentes*

#### Fiche : discours d'André Malraux pour le transfert des cendres de Jean Moulin (1964)

Au sortir de la guerre, la mémoire résistante offre un cadre structurant à la mémoire collective et aux valeurs des Français. Gaullistes et communistes entendent représenter la légitimité nationale grâce à leur action dans le combat clandestin. C'est une mémoire de la victoire qui se construit. Le mythe résistancialiste (terme forgé par l'historien Henry Rousso pour désigner cette mémoire de la victoire) triomphe avec l'arrivée au pouvoir de De Gaulle en 1958 et s'enracinent d'autant plus facilement que les Français veulent oublier les années sombres de la guerre. De grandes cérémonies mettent en scène cette mémoire officielle. Le point culminant est atteint en décembre 1964 quand sont transférées les cendres de Jean Moulin au Panthéon. La mémoire populaire répercute aussi ce mythe d'une France unie et résistante à travers le cinéma comme dans *La Bataille du Rail* d'Alain Resnais (1946) ou *La Grande Vadrouille* de Gérard Oury (1966). Face aux gaullistes, les communistes se présentent comme le parti des 7500 fusillés (chiffre largement exagéré puisque le nombre total de résistants morts au combat n'excède pas 50.000). La mémoire officielle ne reconnaît donc aucune responsabilité de la France ou de la République et minore le rôle joué par Pétain. De nombreux Français croient encore que Pétain a évité le pire à la France occupée en lui servant de « bouclier » et aurait pratiqué le double-jeu. La « parenthèse de Vichy » est refermée sans que l'on s'interroge sur ces responsabilités. Les collaborateurs bénéficient pour la plupart d'une amnistie au début des années 1950. Les Français ne font pas la différence entre la déportation politique et la déportation raciale. La parole des résistants l'emporte sur celle des déportés raciaux.

### 3 – Des mémoires niées ou oubliées

<b>fiche : Des mémoires niées ou oubliées</b>
---

Le résistancialisme multiplie les zones d'ombres sur les mémoires de la guerre. La représentation d'une France victorieuse et résistante n'a jamais été uniforme ou étouffante. Dès la fin de la guerre, la mémoire de la seconde guerre mondiale est très vite conflictuelle, bruyamment, souvent violemment, ne serait-ce qu'entre les résistants eux-mêmes pour savoir qui peut en revendiquer les actions, l'héritage ou la transmission. Ce qui ressort le plus après la guerre tant au niveau national qu'au niveau régional c'est l'éclatement des mémoires : mémoires combattantes, mémoires non-combattantes (déportés, otages...). On peut noter qu'à partir de 1951 (= mort de Pétain) s'élabore une contre-mémoire maréchaliste souvent agressive dénonçant « la farce » de la République, « la terreur » de l'Épuration. En 1954, l'historien Raymond Aron dans *l'Histoire de Vichy* défend l'idée que Pétain n'avait pas d'autre choix que de jouer le rôle de « bouclier » pour les Français et de Gaulle celui de l'« épée ». Pétain aurait protégé le territoire pour préparer l'action gaulliste. 2 lois en 1951 et 1953 libèrent les collaborateurs encore emprisonnés sans créer provoquant de véritables polémiques. La bipolarisation de la mémoire (mémoire résistante / mémoire maréchaliste) laisse peu de place aux autres mémoires. La mémoire du Génocide juif trouve alors peu d'écho. Si c'est un homme de Primo Lévi paru en 1947 raconte son expérience à Auschwitz mais ne rencontre pas un large lectorat. L'historienne Annette Wierwiorcka parle du « grand silence » et de la difficulté pour les survivants à se faire entendre. En 1955, Elie Wiesel, rescapé de Buchenwald, publie son livre, La Nuit, et confirme cette impossibilité de témoigner pendant près de 10 ans.

*transition : Après cette première phase de résistancialisme, d'amnésie collective et de mutisme délibérée ou subie, s'ouvre une nouvelle période à la jointure des décennies 1960-1970, avec l'arrivée à l'âge adulte d'une nouvelle génération, la fin du gaullisme historique, les mutations de la mémoire juive.*

## II – Des années 1960 à 1990 : « un passé qui ne passe pas » (Henry Rousso)

### 1 – La mémoire revisitée par l'histoire

Il faut attendre les années 1970 (et l'arrivée à l'âge adulte d'une nouvelle génération qui n'a pas connu la guerre) pour que la mémoire résistancialiste commence à être remise en cause et que le consensus mémoriel prenne fin et que les paroles se libèrent enfin. Désormais, les victimes vont prendre le pas sur les héros, et la puissance publique va s'efforcer d'assurer la reconnaissance des différentes catégories de victimes. En 1971, le film de Marcel Ophüls, *Le chagrin et la pitié*, modifie radicalement le regard sur la France de l'Occupation. La Résistance y est présentée comme un phénomène minoritaire. La population y apparaît comme majoritairement attachée à la personne du maréchal Pétain voire approuvant la politique menée par le régime de Vichy, et au mieux attentiste face aux persécutions subies par les juifs. Refusé par la télévision publique, le film attire plus de 500 000

spectateurs lors de sa sortie au cinéma. Son impact est considérable, car face aux mémoires dominantes qui le précèdent, il propage l'image d'une France plutôt lâche et veule, loin des représentations qu'en donnait jusque là la mémoire officielle. En 1973, la traduction du livre de l'historien américain, Robert Paxton, *La France de Vichy*, fait voler en éclat la mémoire officielle en démontrant que Vichy a pratiqué une collaboration d'Etat et une politique xénophobe et antisémite volontaire (et non contrainte par l'occupant). Il pointe l'ampleur de la collaboration du régime de Vichy et discrédite la thèse du « glaive et du bouclier » qui voulait que Vichy ait protégé les Français tandis que De Gaulle combattait les nazis. Les tabous entretenus jusque-là disparaissent les uns après les autres : l'image d'une France héroïque et massivement résistante s'efface derrière une représentation plus nuancée et moins glorieuse de la France occupée. Les années 1970 marquent le début d'une relecture des années noires et la représentation dominante diffuse désormais une double culpabilité : celle d'avoir accepté le régime de Vichy et celle de n'avoir pas voulu accepter la vérité et punir les coupables. En 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de mettre fin aux commémorations du 8 mai 1945. François Mitterrand en 1981 rétablira la célébration de la victoire de 1945. Les années 1980 permettent à la justice de faire son travail et se tiennent plusieurs procès très médiatisés pour crime contre l'humanité (1987 : Klaus Barbie). Ces procès relancent la réflexion sur la culpabilité et les responsabilités.

## 2 – La (re)naissance de la mémoire juive

**Texte et photo 2 p.70 : Le procès Eichmann réveille la mémoire de la Shoah**

**Photo 5 p.71 : Le Mur du mémorial de la Shoah**

1 - Quand la mémoire de la Shoah se réveille-t-elle ? Pourquoi ?

2 - Comment s'est transmise cette mémoire ?

C'est en fait la mémoire juive que les historiens vont d'abord interroger. La décennie des années 1960 est marquée par un important tournant mémoriel avec la redécouverte de la Shoah du fait du retentissement du procès d'Eichmann en 1961. Lors de ce procès pour la 1<sup>ère</sup> fois, devant l'opinion mondiale, est évoquée la spécificité du Génocide : 111 survivants viennent témoigner de la Shoah et on se demande alors comment l'antisémitisme a pu transformer un homme ordinaire en un criminel. Dans les années 1970, les témoignages des survivants vont se multiplier : en 1979, le feuilleton *Holocauste* de Marvin Chomsky connaît un immense succès aux Etats-Unis et en Europe. En France, le film de 9 heures *Shoah* de Claude Lanzman (réalisé entre 1976 et 1985) ou l'adaptation par Robert Enrico en 1983 du livre de Martin Gray, *Au nom de tous les Miens*, contribuent à replacer le génocide au cœur de la mémoire de la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale. Ces films éclairent définitivement sur les responsabilités de chacun et sur le crime contre l'humanité. Cette libération de la parole se traduit par un énorme travail documentaire et l'intervention de témoins dans les débats télévisuels et dans les établissements scolaires. Cependant à la fin des années 70 naît le négationnisme qui nie l'existence des chambres à gaz et donc du Génocide. En 1978, un article de *L'Express* fait scandale : dans un entretien, Louis Darquier de Pellepoix, ancien fonctionnaire de Vichy, y affirme qu'à Auschwitz « on a gazé que les poux ». Quelques mois plus tard, Robert Faurisson, professeur à l'université Lyon II, arrive à faire publier dans le journal *Le Monde* un article intitulé « Le problème des chambres à gaz » et parvient ainsi à médiatiser le négationnisme. Ces thèses deviennent alors populaires dans certains milieux d'extrême-droite, voire d'extrême-gauche. Les thèses négationnistes sont condamnées à plusieurs reprises par la justice et réfutées par de nombreux d'historiens comme par exemple les travaux sur la Shoah de Raul Hilberg publiés en 1980 (*La destruction des Juifs d'Europe*).

*Transition : Le « passé qui ne passe pas » du régime de Vichy, selon l'expression de l'historien Henry Rousso, alimente un traumatisme qui va grandissant et qui perdure aujourd'hui, comme en témoigne les affaires, procès et autres déclarations des hommes politiques. Dès lors, un nouveau regard est jeté sur ce passé.*

## III – Depuis 1990 : des mémoires acceptées et moins passionnelles ?

### 1 – « Le syndrome de Vichy » : la mémoire entre justice et repentance

**Doc.3 p.71 : François Mitterrand et la mémoire des crimes de l'Etat français**

**Doc.4 p.71 : Jacques Chirac et la mémoire des crimes de l'Etat français**

**Doc.3 p.67 : Nicolas Sarkozy et la mémoire des crimes de l'Etat français**

Quelles ont été les positions des derniers présidents de la République face au rôle du régime de Vichy dans la déportation des Juifs de France ?

Un tournant (un torrent ?) mémoriel s'opère au milieu des années 1990. Grâce aux nombreux travaux des historiens et à la multiplication des témoignages, la mémoire collective des Français a évolué. Désormais la mémoire de la Shoah est prédominante et un devoir de mémoire s'est imposé. Il s'agit aujourd'hui de mettre en évidence la « singularité de l'événement » qui tient à la fois au caractère monstrueux des méthodes employées pour exterminer les Juifs, mais aussi au processus de désignation de victimes jugées indignes de vivre et finalement dans les mécanismes qui ont conduit des hommes ordinaires à se transformer dans les plus effroyables bourreaux. Il s'agit aujourd'hui de montrer que la Shoah est, comme l'écrit Elie Wiesel, une « tragédie juive unique aux dimensions universelles ». La responsabilité de l'Etat français dans la déportation des Juifs a été réévaluée et la mémoire s'est recentrée sur les victimes de la Seconde guerre mondiale : les procès de hauts fonctionnaires de Vichy comme Maurice Papon en 1997 ou la mise en cause de la SNCF en 2011 en sont des illustrations. Le refus de François Mitterrand au début des années 1990 de reconnaître officielle la responsabilité de la France de la France (mais seulement celle de Vichy) montre que la France n'en a pas encore fini avec le « syndrome de Vichy ». Mais en 1993, François Mitterrand institue une journée de commémoration de la Shoah (16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv.) sans pour autant qu'il accepte de reconnaître le rôle de la France dans la mise en œuvre de la Shoah (car pour lui Pétain ce n'était pas la France). C'est Jacques Chirac qui en 1995 lève les dernières ambiguïtés sur la responsabilité de l'Etat français dans le Génocide des Juifs. En 2005 est créé un mémorial de la Shoah (avec un mur où sont inscrits les noms de 76.000 déportés) à Paris. La loi du 10 juillet 2000 a permis d'officialiser cette journée du souvenir en « instaurant une journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France » (anonymes qui ont aidé les juifs face aux persécutions).

## **2 – Histoire, justice et mémoire de la Seconde guerre mondiale**

**Texte 3 p.73 : Mémoire et histoire de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale**

Les années 1980 et 1990 sont marquées par des procès contre des anciens responsables du régime de Vichy pour crimes contre l'Humanité (Jean Leguay en 1979, Paul Touvier en 1981, René Bousquet en 1993, Maurice Papon en 1987 puis 1997-1998). Les historiens (par exemple : Robert Paxton, René Rémond, François Bédarida) sont souvent appelés à apporter leur témoignage ce à quoi certains se refusent car ils estiment que leur rôle n'est pas celui de l'expert que les tribunaux leur demandent de jouer et que le récit historique ne permet pas de rendre compte des comportements individuels dans leur diversité et leurs nuances. Henry Rousso considère que « la capacité d'expertise [de l'historien] s'accommode assez mal des règles et des objectifs qui sont ceux d'une juridiction de jugement », posant dès lors la question du rôle social de l'historien. La médiatisation des mémoires de la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale et leur reconnaissance l'Etat aboutissent également dans les années 1990 à la définition de la notion controversée de « devoir de mémoire » et à la rédaction de lois mémorielles (c'est-à-dire de loi qui impose un point de vue officiel sur un événement historique). Ainsi en 1991 est adoptée la loi Gayssot qui fait du négationnisme un délit et réprime toute négation des crimes contre l'humanité. Le négationnisme c'est la négation de l'existence des chambres à gaz et du génocide des Juifs. De nombreux historiens perçoivent ces lois mémorielles comme une menace pour leur travail et vont s'opposer à ces lois mémorielles argumentant que le rôle de l'histoire n'est pas de déboucher sur une vérité officielle mais qu'elle a pour objet la connaissance des faits (Pierre Vidal Naquet dans *L'Histoire* n°323, septembre 2007). En outre, certains y voient un risque d'instrumentalisation de l'histoire par le monde politique. Ainsi, en 2007, le président de la République, Nicolas Sarkozy, est accusé d'instrumentaliser l'histoire en demandant que soit lue dans les lycées la dernière lettre du jeune militant communiste Guy Môquet.

## **3 – Des mémoires encore méconnues**

Parmi les victimes du nazisme, certains comme les Malgré-Nous, en 2010, ont reçu une reconnaissance officielle. D'autres, au contraire, continuent à rester dans l'ombre : le génocide perpétré contre les Tziganes demeure méconnu, quand il n'est pas ignoré. L'historien Emmanuel Filhol l'explique par la longue marginalisation subie par les Tziganes, y compris après 1945, puisqu'une bonne partie d'entre eux en restée enfermée dans les camps d'internement encore un ou deux ans après la Libération. Les historiens se penchent aujourd'hui sur des groupes plus méconnus

tels que les Malgré-Elles (15 000 femmes originaires d'Alsace et de Moselle incorporées de force entre 1942 et 1945 dans différentes structures nazies) ou les enfants « nés de l'ennemi ».

### **Conclusion :**

---

Histoire et mémoire obéissent à des objectifs différents. Gérard Noiriel a défini ainsi ce qui les différencie : « l'Histoire explique et tente de faire comprendre, la mémoire juge ». La place de l'historien n'est pas facile parce qu'il n'y a pas de vérité exacte en Histoire sauf pour quelques éléments comme la chronologie (et encore)... Elle devient encore plus difficile quand il s'agit de comprendre et d'expliquer des périodes particulièrement sensibles qui voient s'affronter des mémoires, comme celle de la Seconde Guerre mondiale. Entre risque d'instrumentalisation et difficulté d'accéder aux sources, le travail de l'historien se présente comme une suite de relectures d'un passé, forcément complexe et forcément incomplet. Être historien, c'est chercher la vérité en sachant qu'on ne la trouvera jamais tout à fait, mais que pour y parvenir il faudra se frayer un chemin entre différentes versions d'une même réalité. Enfin, l'évolution de la mémoire officielle vers la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des Juifs marque-t-elle pour autant la fin du « syndrome de Vichy » ?